



**MINISTÈRES
SOCIAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Administration
centrale des
ministères
sociaux

**SECOND
GRAND
SITE**



FICHE

Présentation architecturale par le cabinet Viguié

Pour l'urbanisme et l'architecture, le déplacement d'un bâtiment ministériel, traditionnellement dans Paris intramuros, au-delà du périphérique, est un signe de changement d'époque dans la construction de la Ville, concomitant au déploiement du réseau du Grand Paris Express, dont les lignes ne convergent plus vers Paris, mais relient entre elles les Villes de la première couronne ; les bâtiments principaux de l'Etat s'y déplaçant, alors que se crée un urbanisme polycentrique qui progressivement efface les anciennes limites : la Cour Nationale du Droit d'Asile va suivre ce mouvement à Montreuil, le Ministère de la Défense à Vincennes, les Archives Diplomatiques l'ayant déjà fait à La Courneuve, suivies récemment par le Nouveau Centre fiduciaire de la Banque de France, ou le Conseil Régional d'Ile de France à Saint Ouen, poursuivant tous cet effort d'expansion de la Ville-centre.

A cet égard, l'Architecture du futur bâtiment de Malakoff est porteuse d'une grande ambition à la hauteur d'un Ministère et de sa charge symbolique, mais aussi traduit un changement d'époque dans la conception d'un lieu de travail nouveau, ambitionnant de devenir un bâtiment de référence dans ses relations avec le contexte urbain existant.

Pour ce faire, c'est d'abord la forme elle-même du bâtiment qui est dessinée avec une décomposition en deux volumes distincts, d'inégale hauteur et séparés par un espace large qui s'ouvre en gradins progressivement vers le ciel, au-dessus d'un vaste Hall d'Entrée traversant, une certaine transparence soit, du Nord au Sud possible entre Paris et Malakoff. La façade faisant face à Malakoff, orientée au Sud, pleinement ensoleillée reçoit tout un ensemble de balcons et de loggias pour permettre de travailler le plus possible à la lumière naturelle grâce à des ouvrants systématiques et des vitrages sur toute la hauteur des baies. Les balcons végétalisés, et les terrasses plantées permettent par beau temps de travailler à l'extérieur. Ce désir d'ouverture, de respiration, de lumière et de contact avec la nature s'inscrit dans des dispositions spatiales devenues incontournables après la crise sanitaire mais étant déjà inscrites dans les évolutions en cours ; de même en plan, l'espace de travail lui-même est libéré de tout cloisonnement superflu, pour assurer une meilleure communication et fluidité dans le travail.

Cet ensemble de dispositions adoucit la relation du bâtiment avec le contexte urbain existant en reprenant un vocabulaire d'écriture architecturale familier de la ville tout autour, balcons, loggias, terrasses, fenêtres ouvrantes, plantations, jardin ; un travail identique sur la forme du bâtiment, le relie à l'écriture typologique du Malakoff existant. Ainsi les plans de façades sont dessinés selon des lignes brisées dont la longueur reprend l'échelle des façades du bâti existant, ainsi que leur hauteur par le jeu des terrasses mises en place. C'est notamment le cas en vis à vis du bâtiment de l'Ancienne Ecole Supérieure d'Electricité, des architectes Jean Papet et André Raimbert, de style Art Déco, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, qui conserve la visibilité de sa façade Est ainsi qu'une correspondance de hauteur avec la terrasse du ministère sur l'Avenue Pierre Larousse.

De même une scansion volumétrique verticale, faite de volumes superposés donnera au Sud des effets d'ombre et de lumière qui animeront la façade, étant plus sobres et lisses sur la façade Nord le long du Boulevard périphérique ; un socle sur deux niveaux reliera toutes ces parties par un rythme architectural continu faisant tout le tour du bâtiment, seulement interrompu par les entrées du projet dont le Hall principal.

Le parti architectural

La ville de Malakoff ayant exprimé un désir de transparence à travers la parcelle, le parti architectural intègre une large percée visuelle qui met en relation le jardin Anna Marly, au nord, avec la cour végétalisée de la future école, au sud. Cette percée visuelle se matérialise par une large faille qui définit deux bâtiments : un bâtiment de grande hauteur à l'ouest, et un bâtiment de 7 étages, à l'est. Entre les deux bâtiments, se trouve au rez-de-chaussée un grand hall d'entrée, traversant et transparent, qui établit une connexion visuelle directe avec le cœur d'ilot végétalisé. Cette percée visuelle, se transforme ainsi en trait d'union entre Paris et Malakoff et devient un repère qui facilite la lecture du bâtiment, même dans son fonctionnement.

Le futur bâtiment de l'administration centrale se trouve entre deux univers urbains bien distincts, présentant une face métropolitaine vers le périphérique et Paris et une face à vocation plus locale, vers le tissu pavillonnaire Malakoffiot. En réponse à son contexte, le projet présente une volumétrie qui s'adapte aux morphologies urbaines autour de la parcelle, créant des formes qui évoluent selon les points de vue, tantôt rapprochés, tantôt éloignés. Ainsi, le projet architectural s'exprime à grande échelle vers le nord et vers l'ouest, face aux grandes infrastructures viaires et aux bâtiments d'habitation outre-périphérique ; il se fragmente et réduit sa hauteur vers l'est ainsi que vers le sud pour dialoguer avec l'échelle locale. Sur l'extrême ouest du site, la « proue » du bâtiment s'exprime plus fortement et devient un signal d'entrée pour la ville de Malakoff.

Le travail sur la volumétrie vise également à maximiser la lumière naturelle, tant à l'intérieur du projet que dans l'environnement alentour. La faille entre les deux bâtiments s'ouvre vers le nord, laissant passer un maximum d'ensoleillement vers le jardin et les bâtiments d'habitation. Cette ouverture, plus large dans les étages supérieurs, dégage des terrasses en continuité des espaces de travail, maximisant la lumière naturelle en premier jour à l'intérieur des plateaux. Le travail avec la lumière naturelle cherche également à tirer profit de l'ensoleillement sur la parcelle pour produire de l'électricité localement : sur le toit de l'immeuble de grande hauteur, des panneaux photovoltaïques sont installés en couverture des locaux techniques, à l'ouest, et sur une toiture bio-solaire, à l'est.

Le paysage à toutes les échelles

À l'échelle urbaine, le futur bâtiment s'inscrit dans les grands gestes de renaturation et de continuité paysagère préconisés par la ZAC de La Porte de Malakoff. Le projet se présente comme une extension, voire une expansion tridimensionnelle de la coulée verte prévue sur la rue Legrand. La volumétrie du bâtiment, avec son épannelage en gradins, profite d'une grande variété de terrasses et d'espaces végétalisés, à différents niveaux et à différentes tailles, offrant des environnements paysagés avec des vocations distinctes. La biodiversité urbaine y prendra ainsi toute sa place et ce à tous les niveaux. Cette présence de végétation en continuité des espaces de travail, effaçant les limites entre l'intérieur et l'extérieur, favorisera également le bien-être des résidents au quotidien.

Les façades : un jeu de modénatures et d'échelles

L'écriture des façades résulte d'un travail plastique qui intègre plusieurs paramètres : la volumétrie du bâtiment et les différentes échelles de lecture recherchées autour de la parcelle, la réglementation de sécurité incendie, une trame qui assure la flexibilité des aménagements intérieurs, la ventilation naturelle des espaces de travail et la performance énergétique de l'enveloppe du bâtiment.

Ainsi, différentes modénatures composent les façades et cette écriture vient souligner le découpage de la volumétrie. Tout autour du projet, le dessin de façades crée différents rythmes permettant d'identifier trois volumes, séparés par la grande faille et les loggias, se posant tous sur le socle commun. Par ce traitement, la longueur de l'ensemble est « découpée », réduisant son impact sur l'environnement urbain proche et lointain.

Une organisation programmatique et fonctionnelle

La faille entre les deux bâtiments est un geste marquant, qui organise la lecture de l'ensemble positionnant une entrée centrale, visible et claire, sur le boulevard Adolphe Pinard. Son grand volume transparent et traversant relie les deux bâtiments, facilite le contrôle d'accès et structure clairement le fonctionnement du site. Le positionnement de cette entrée centrale garantit également l'animation du rez-de-chaussée devant le jardin Anna Marly, tenant compte des flux piétons arrivant sur place. Elle se trouve à proximité de l'axe piétonnier de la coulée verte arrivant depuis la station de métro Malakoff-Plateau de Vanves, au sud, et de la station Porte de Malakoff, via l'avenue de la porte de Vanves, au nord.

Sur le parvis ouest, le projet propose une deuxième entrée reliant le site de l'administration centrale plus directement à la vie du quartier. En relation avec celle-ci et à l'angle du bâtiment, un auditorium de 200 places assure la continuité de l'animation des espaces publics. Cette deuxième entrée, qui pourra être utilisée de façon autonome, sera également reconnue par sa façade « artistique ». En référence à la mémoire du site et à la fresque de François HORNN, elle évoquera le motif de « la forêt pétrifiée » et, avec une identité propre, marquera l'entrée de la Commune de Malakoff.

Les entrées véhiculaires, au stationnement en infrastructure et aux livraisons, ainsi que l'entrée dédiée aux vélos, sont positionnées de manière à minimiser leur impact sur le niveau du rez-de-chaussée, assurant sa continuité programmatique et l'animation autour du projet. Leur positionnement favorise également la séparation des flux de circulation – des piétons, des vélos, des bus et des voitures – améliorant ainsi la fluidité autour de la parcelle. Aux étages, les espaces de travail sont conçus afin de maximiser l'accès à la lumière naturelle et aux espaces extérieurs. Les plateaux de bureaux sont organisés suivant une trame type de 1.35 mètres et une modularité technique qui facilitera leur évolutivité dans le temps, assurant la résilience de l'ensemble immobilier. Deux grands principes guideront les choix d'aménagement des espaces de travail et plus particulièrement la sélection des matières, des couleurs et du mobilier : leur respect de l'environnement et leur capacité à promouvoir le bien-être des utilisateurs par le biais de l'ergonomie, du confort visuel et acoustique, favorisant ainsi l'inspiration.